



STAGE FEDERAL DE PLONGEE Îles du Frioul 2026



Révision	Date	Description	Auteur
1	Avril 2014	Version de référence	Commission formation
2	Nov. 2020	Modification prérequis et bulletin inscription	Groupe Stages
3	Nov. 2021	Modification feuille inscription « litige »	Groupe Stages
4	Mars 2022	Précision du délai de dépôt de la demande	Groupe Stages

Pour être recevable et mis en ligne sur le site de la plongée FSGT, ce document doit être transmis au groupe Stages au moins 4 mois avant le démarrage du stage.

Ce stage est ouvert dans les conditions prévues dans le Manuel du moniteur à tous les plongeurs licenciés relevant d'une catégorie suivante :

- candidat au brevet de plongeurs PA40 ou P3 ou GP.
- candidat au brevet de MF1 ou MF2.
- préparation au brevet PA40 ou P3 ou GP.
- préparation au brevet de MF1 et MF2.

Le stage se déroulera au **Frioul** :

du 10 octobre au 17 octobre 2026 pour les stagiaires MF1 et MF2

du 11 octobre au 17 octobre 2026 pour les stagiaires plongeurs.

Chaque stagiaire, candidat ou non, se doit de participer à l'intégralité du stage.

L'hébergement s'effectuera au **centre Léo Lagrange des Îles du Frioul**.

Le centre de plongée qui nous accueillera sera **Sensations Bleues**.

RENDEZ-VOUS

- Pour les candidats enseignants, **Centre Léo Lagrange le samedi 10 octobre à 11h00**
- Pour les candidats plongeurs, **Centre Léo Lagrange le dimanche 11 octobre à 18h00.**

TARIFS **Montants plafonds, ajustés au moment du règlement du solde.**

- Candidats encadrants (**7 jours pension complète**) : **1100 €**

- Candidats plongeurs (**6 jours pension complète**) : **1000€**

Ces tarifs comprennent **la pension complète, le transport maritime, les frais de jury, les gonflages des blocs et les frais de cartes brevet.**

Nous vous rappelons qu'il est possible d'obtenir une prise en charge fédérale d'une partie de l'inscription pour tous les titulaires du Livret fédéral d'animation. Cette demande de prise en charge doit être effectuée au moins 15 jours avant le stage auprès du Domaine Formation.

**POUR TOUTES QUESTIONS SUR CE DOSSIER ET L'ORGANISATION,
VOUS POUVEZ TELEPHONER A :**

NOËL Thierry 06 32 30 15 87 tnt-noel@orange.fr

MEMBRE DU JURY

Président : **BILLY Virginie USMA 93 (MF2)**

Autres membres : **NOËL Thierry ASCE Tortue Marine 91 (MF2), COUSEIN Bruno CPEOD 59 (MF2)**

MATERIEL DE PLONGEE

Vous devez amener votre matériel de plongée.

N'oubliez pas :

↳ Votre parachute de palier ↳ Vos détendeurs (dont le secours) ↳ Vos tables de plongée immergeables ↳ Votre ordinateur de plongée.

Du matériel peut être loué sur place. Réservation obligatoire (Cf. fiche d'inscription).

HEBERGEMENT

L'hébergement et la restauration sont pris en charge par :

- Restauration **Centre Léo Lagrange**
- Hébergement en **Centre Léo Lagrange**.

Le centre de plongée est situé à **La Ciotat**, mais l'embarquement est effectué sur le ponton de l'île du Frioul.

La gare SNCF la plus proche est celle de **Marseille St Charles**. Un transport est organisé pour rejoindre l'hébergement par la navette maritime.

MODALITES D'INSCRIPTION.

Avant le 1 septembre 2026 : Bulletin d'inscription et acompte de 200 € par [HelloAsso](#)

Avant le 20 septembre 2026: retour du dossier complet (cf. ci-après selon votre niveau).

Le 1 octobre 2026: versement du solde. (un lien sur HelloAsso vous sera envoyé)

1^{er} jour du stage : Présentation des documents originaux (licence, carte brevet, certificats médical, ...).

Tous les documents doivent être envoyés à :
stage.federal.fsgt.cd91@gmail.com

**Plongeur niveau 2 ou Open-Water
en préparation ou validation du PA40 ou du P3 (PA60)**

Pré requis à l'inscription au stage :

- Etre âgé de 18 ans au minimum.
- Photocopie de la licence
- Photocopie du PA20 ou du P2.
- Photocopie du CAFSAN.
- Photocopie du certificat médical de non contre indication à la plongée bouteille de moins d'un an à la date d'entrée en stage.
- Attestation de votre moniteur club (E3) et de votre président certifiant que vous avez les pré-requis exigés par le Manuel du Moniteur.

- Si vous êtes titulaire d'un Livret Fédéral d'Animation, la photocopie de la 1^{ère} de couverture.

Les cours théoriques dispensés pendant le stage, ne sont que des révisions rapides du cursus du PA40.

En conséquence pour la partie théorique, nous vous conseillons vivement d'arriver préparé par votre encadrant ou votre club.

**Plongeur niveau 3 ou PA40
souhaitant préparer ou valider le Guide de palanquée**

Pré requis à l'inscription au stage :

- Etre âgé de 18 ans au minimum.
- Photocopie de la licence
- Photocopie de la carte PA40 ou P3.
- Photocopie du CAFSAN.
- Photocopie du certificat médical de non contre indication à la plongée bouteille de moins d'un an à la date d'entrée en stage.
- Attestation de votre moniteur club (E3) et de votre président certifiant :
 - ↳ Que vous avez les pré-requis exigés par le Manuel du Moniteur.
 - ↳ Que vous êtes en fin de formation et apte à suivre un stage de certification GP.

- Si vous êtes titulaire d'un Livret Fédéral d'Animation, la photocopie de la 1^{ère} de couverture.

Les cours théoriques, dispensés pendant le stage, ne sont que des révisions rapides du cursus du Guide de palanquée. En conséquence pour la partie théorique, nous vous conseillons vivement d'arriver préparé par votre encadrant ou votre club.

Compte tenu de la difficulté pratique de ce niveau de plongée, nous vous conseillons également d'avoir effectué récemment tous les exercices à 40 mètres et d'avoir effectué au moins 8 plongées dans le cadre du module de Conduite de palanquée.

Enseignant niveau 2 en préparation ou certification du MF1

Pré requis à l'inscription au stage :

- Etre âgé de 18 ans au minimum.
- Photocopie de la licence
- Photocopie du brevet E2 FSGT (ou équivalent) et d'un brevet de plongeur PA60.
- Photocopie du CAFSAN et du PSC1.
- Photocopie du certificat médical.
- Photocopie du permis bateau de plaisance option côtière.
- Avoir effectué sa déclaration d'entrée en formation.
- Livret de formation complet et valide (24 mois) comprenant notamment :
 - attestation de participation à un stage initial.
 - suivi de séances de formation (UV5 et UV6).
 - présentation du Président du club et d'un MF2 FSGT pour ce stage.
- Si vous êtes titulaire d'un Livret Fédéral d'Animation, la photocopie de la 1^{ère} de couverture.

IMPORTANT ET IMPERATIF ➔ DOCUMENTS COMPLEMENTAIRES CANDIDATS.

Vous devez transmettre par mail à l'adresse stage.federal.fsgt.cd91@gmail.com avant le **20 septembre 2026** :

- Un examen théorique P2, GP et PA40 avec les corrigés pour chaque exercice proposé et un système de notation.

Pour la partie théorique (examen), nous vous conseillons d'arriver préparé par votre club ou d'avoir effectué un travail personnel de révision du module de théorie et de connaissance générale (voir Manuel du Moniteur).

➔ Si vous êtes candidat, vous devez être apte à dispenser tous les cours complets de l'OW au Guide de palanquée (théorie + pratique) prévus dans le Manuel du Moniteur.

➔ Vous devez être présent et actif du 1^{er} au dernier jour du stage. Les stagiaires MF1 assureront la Direction des plongées à tour de rôle.

➔ Les articles du Code du sport relatifs à la plongée et leurs annexes doivent être impérativement maîtrisés.

Enseignant niveau 3 en préparation ou certification du MF2

Pré requis à l'inscription au stage :

- Etre âgé de 20 ans au minimum.
- Photocopie de la licence
- Photocopie du brevet de secourisme PSC1 ou brevet équivalent.
- Photocopie du CAFSAN.
- Photocopie du certificat médical.
- Photocopie du permis bateau de plaisance option côtière.
- Photocopie du MF1 FSGT ou équivalent (obtenu depuis 2 ans minimum).
- Livret de formation complet et valide (24 mois) comprenant notamment :
 - attestation de participation à un stage préliminaire (sans avis défavorable).
 - suivi de séances de formation de cadres FSGT (stage pédagogie 2^{ème} degré support de l'épreuve n°11).
 - présentation du Président du club et d'un MF2 FSGT pour ce stage.
- Si vous êtes titulaire d'un Livret Fédéral d'Animation, la photocopie de la 1^{ère} de couverture.

IMPORTANT ET IMPERATIF ➔ DOCUMENTS COMPLEMENTAIRES.

Vous devez transmettre par mail à l'adresse stage.federal.fsgt.cd91@gmail.com avant le **20 septembre 2026** :

- Des sujets pour les épreuves théoriques des brevets PA20 à GP et E1 à MF1 comprenant un corrigé pour chaque exercice proposé et un système de notation détaillé.
- Des critères de certification pour chaque exercice pratique et par niveau (concerné lors de ce stage) permettant une notation et un suivi pédagogique.
- Un planning précis et détaillé de l'organisation pédagogique du stage (exemple de planning en annexe de la Charte des stages).
- Un rapport de stage concernant les actions que vous avez menées en matière de formation de cadres.

La direction de stage sera assurée à tour de rôle par les candidats MF2.

Les candidats MF2 devront être aptes à dispenser tous les cours complets du PE12 au MF1 (théorique et pratique) prévus dans le Manuel du Moniteur.

Les candidats devront être présents et actifs du 1^{er} au dernier jour du stage.